



**Intervention de Marie LOUIS
Conseillère Municipale de Rennes
Conseil municipal du 09 juin 2008
DOM'Ecoles**

Monsieur le Maire,
Chers collègues,

Si la municipalité augmente la plupart des tarifs municipaux de 2,8 % pour suivre l'inflation de 3%, il est une augmentation plus difficilement acceptable, car non justifiée dans l'immédiat. En effet, le passage du ticket de 1,10 € à 1,20 € au 1^{er} juillet 2008 ne paraît pas compréhensible aujourd'hui. Une augmentation aurait pu être envisagée sur la base d'un plan de financement de la 2^{ème} ligne de métro. Le faire avant signifie qu'il n'est pas à exclure une nouvelle hausse des tarifs quand on sait le coût que cette nouvelle opération va représenter.

Autre décision tout aussi incompréhensible, la remise en cause de la gratuité du forfait Dom'écoles pour le 3^{ème} enfant. Je rappelle que cette carte est réservée aux scolaires qui sont à la fois domiciliés et scolarisés dans Rennes Métropole.

Au moment où nous savons combien le budget transport pèse sur les familles, combien les familles ont des difficultés pour rester vivre à Rennes... Pourquoi les pénaliser ?

Pourquoi enfoncez un peu plus les familles en supprimant la gratuité pour le 3^{ème} enfant ? Il en coûtera à ces familles 60 € de plus par an.

C'est un peu facile de faire la leçon sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire au niveau national et dans le même temps alourdir la charge qui pèse sur les familles.

Quelle est votre ambition ?

- soit vous décidez de poursuivre l'opération dissuasion qui consiste à ne rien faire pour stopper la fuite des familles,
- soit nous décidons de faciliter la vie des familles par une meilleure prise en compte des problèmes de transport mais aussi de logement, de garde d'enfant, par le développement des services aux personnes... Et j'en passe !

Monsieur le Maire, je veux vous encourager à tout mettre en œuvre pour inciter les familles à rester à l'intérieur du périmètre de notre ville.

Gardons à l'esprit que les dépenses pour les enfants sont un investissement fondamental pour l'avenir. Il serait profondément nuisible de l'oublier pour répondre à des préoccupations souvent de court terme, trop comptable et pas équitable.